



PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELLE DURABLES

La Ville élargit son programme d'aide financière

Saint-Basile-le-Grand, le 10 mai 2022 – Lors de la séance ordinaire du 2 mai dernier, la Ville de Saint-Basile-le-Grand a bonifié son programme de subvention pour l'achat de couches lavables pour bébés, en vigueur depuis 2016, afin de rejoindre un plus grand nombre de Grandbasilloises et Grandbasillois en y incluant les produits d'hygiène personnelle durables.

Une aide financière attendue

En conformité avec les orientations de la politique familiale, de la politique de développement durable de la Ville et du plan d'action à l'égard des personnes handicapées, l'élargissement du programme de subvention améliore l'accès aux produits d'hygiène personnelle durables destinés aux enfants, aux adolescents ainsi qu'aux adultes, hommes et femmes, de tous âges et conditions. Celui-ci répond également à l'intérêt manifesté par plusieurs résidants grandbasillois dans la dernière année.

S'ajoutent donc aux couches lavables, les produits d'hygiène féminine, dont les compresses d'allaitement durables, les coupes et culottes menstruelles, les éponges de mer menstruelles, ainsi que les serviettes hygiéniques et protège-dessous lavables. La Ville a aussi intégré à l'aide offerte les culottes d'entraînement à la propreté et d'incontinence urinaire. Ces ajouts s'inscrivent notamment en concordance avec le plan d'action à l'égard des personnes handicapées, qui vise à favoriser l'intégration et la qualité de vie de tous au sein de la communauté grandbasilloise.

Des solutions écologiques et économiques

Une personne utilisera 15 000 produits d'hygiène personnelle jetables au cours de sa vie, ce qui représente l'équivalent de près de 3 kg par personne par année. Comme la composition des produits jetables les rend non recyclables et non compostables, l'achat de produits d'hygiène personnelle réutilisables correspond donc à une option écologique, permettant de réduire considérablement la quantité de matières résiduelles.

Les solutions « zéro déchet » permettent aussi aux citoyens de réaliser des économies substantielles. La dépense annuelle moyenne en produits d'hygiène personnelle jetables est de 70 \$, tandis que

l'investissement initial en produits durables, qui ne nécessite pas d'être renouvelé chaque année, est évalué à 39 \$. En plus des bénéfices à long terme, c'est donc une économie de 45 % dont profitent, dès la première année, les citoyens qui préfèrent les options réutilisables aux options jetables.

Qui peut bénéficier de ce programme d'aide?

Le programme d'aide financière s'adresse aux résidents permanents de Saint-Basile-le-Grand. La Ville leur offre un remboursement correspondant à 50 % du coût d'achat des produits d'hygiène personnelle durables, neufs ou usagés, ou du matériel de confection, jusqu'à un montant maximal de 150 \$. Pour être admissibles au programme, les demandeurs devront joindre à leur formulaire d'aide financière des pièces d'identité et de résidence ainsi qu'une preuve d'achat et de paiement datant de six mois ou moins. Des conditions additionnelles pourront être exigées selon le produit concerné. Il est à noter que le remboursement ne peut s'appliquer rétroactivement sur les produits achetés avant le 5 mai 2022.

Lors d'une première demande, un citoyen peut obtenir une subvention maximale de 150 \$. Si l'achat a été effectué à l'extérieur du Québec, le montant remboursé sera jusqu'à concurrence de 75 \$.

Un citoyen ayant déjà bénéficié du programme d'aide sera autorisé à présenter une deuxième demande dans la mesure où des sommes demeurent disponibles au budget annuel de l'année courante. La subvention octroyée ne peut alors excéder 75 \$ pour un achat au Québec et 50 \$ pour une dépense effectuée à l'extérieur de la province.

Pour tous les détails

Pour plus d'information ou pour remplir le formulaire et le contrat d'engagement, consultez le villesblg.ca/subvention.

- 30 -

Source : Karianne Falcon, agente de communications
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8112 | k.falcon@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca

Pièce jointe : visuel-produits-hygiene-personnelle-durables-2022_1920x600.png